



La Ville de Caluire et Cuire recrute
Agent de Secteur (h/f)

Le poste

Cadre d'emplois : Adjoint Technique

Catégorie : C

Direction ou Service : Centre technique municipal

Type de recrutement : permanent : titulaire ou contractuel en CDD

Temps de travail : complet

Libre à compter du : 16/07/2025

Qui sommes-nous ?

La ville de Caluire et Cuire est une commune de plus de 43 000 habitants située au cœur de la Métropole de Lyon. Attractive et dynamique, elle compte environ 600 agents permanents et ne cesse de s'interroger sur l'amélioration continue de la qualité du service aux usagers tout en veillant à la responsabilisation, au développement des compétences et au bien-être de ses agents au travail.

Les missions

Sous l'autorité du Responsable du pôle agents de secteur, vous assurer la maintenance technique des bâtiments et équipements de la Ville de Caluire et Cuire :

Activités principales :

- Assurer la maintenance technique de 1er niveau (curative et préventive) des différents bâtiments sur un secteur géographique d'activité pré défini (groupe scolaire Pierre et Marie Curie – groupe scolaire André et Marie Ampère -crèche petits mousses)
- Contrôler le fonctionnement des équipements de sécurité et l'état du bâti des différents locaux
- Nettoyer les espaces extérieurs et leurs abords ainsi que le déneigement quand nécessaire.
- Entretenir les poubelles, bacs, bennes, les disposer à la collecte et vérifier la conformité du tri sélectif

- Assurer le traçage des parkings, des terrains de sports et cours d'écoles.
- Veiller à l'application des normes de sécurité lors des interventions
- Assurer le rangement, le contrôle, l'entretien courant et la remise en état du matériel professionnel mis à disposition
- Vérifier, contrôler et accompagner les allées et venues des personnes et des entreprises se rendant sur les différents bâtiments
- Alerter ses responsables en cas d'incident, d'intrusion ou de menace à l'intégrité des personnes ou des biens
- Gardiennage du groupe ou des groupes scolaires lui incombant conformément au cahier des consignes des gardiens des écoles de Caluire et Cuire

Activités secondaires :

- Participation aux tâches de manutention pour les diverses manifestations et déménagements
- Présence obligatoire sur le site scolaire pour les élections
- Aider les autres corps de métiers en cas de besoins et intervenir sur des tâches ne relevant pas de sa spécialité en cas de besoins du service

Votre profil / vos atouts

Connaissances et compétences :

Connaissance et expérience dans les divers travaux de maintenance du bâtiment

Réglementation concernant les équipements recevant du public (sécurité, incendie, intrusion,,,,)

Permis B

Aptitudes et qualités :

Organisation

Sens des responsabilités

Autonomie

Rigueur et fermeté.

Diplomatie et aisance dans la communication.

Disponibilité

Conditions de travail :

Attribution d'un logement de service

Horaires de travail adaptés durant le temps scolaire

Présence aux portails des écoles à certains moments de la journée

Vérification de la bonne fermeture de l'école le soir

Travail certains WE (manifestations, élections et modification du rythme scolaire)

Congés imposés lors des périodes de vacances scolaires

Environnement relationnel :

Internes : Le CTM et l'ensemble des intervenants et usagers des écoles et crèche.

Externes : les entreprises extérieures, les parents d'élèves, fournisseurs...

Les + à la Ville de Caluire-et-Cuire

- Un régime indemnitaire mensuel et une prime de fin d'année équivalente à la somme du traitement de base indiciaire et de l'indemnité de résidence.
- Une politique d'action sociale volontariste comprenant notamment des titres restaurant d'une valeur faciale de 7€ avec une participation employeur de 50% et un comité social culturel propre à la ville et permettant d'avoir accès à de nombreuses prestations qui peuvent constituer un vrai complément de rémunération.
- Une politique d'accompagnement aux parcours professionnels dynamique avec notamment, une école interne de préparation aux concours et examens professionnels.
- Temps de travail de 37h30 hebdomadaires avec 25 jours de congés annuels, 17 jours d'ARTT incluant la journée de solidarité et 2 jours de fractionnement attribués sous conditions.

Informations complémentaires

Personne à contacter

Frédéric PICARD, Responsable du CTM – Tel portable 07.60.16.48.61

Dépôt de votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae directement en ligne jusqu'au 23 mai 2025 : [POSTULEZ ICI](#)

A noter : inutile de postuler après la date limite de dépôts des candidatures

Tout savoir sur



www.ville-caluire.fr